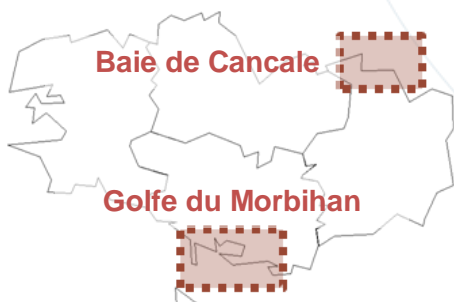


DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DES ENTREPRISES CONCHYLICOLES

A travers le Fonds Européen pour la pêche, l'Europe appuie la mise en place de nouveaux services au sein des entreprises conchylicoles afin de diversifier leurs sources de revenu et de pérenniser les exploitations sur le littoral. Une étude initiée par AGROCAMPUS OUEST a cherché à évaluer si la diversification des entreprises conchylicoles en Bretagne pouvait se développer et aider à maintenir les exploitations face aux aléas du secteur. Cette étude est cofinancée par la Région Bretagne et menée en collaboration avec les sections conchylicoles de Bretagne Nord et de Bretagne Sud.



Zones d'étude

Une enquête auprès des conchyliculteurs a permis de recueillir les expériences d'entreprises déjà diversifiées et l'avis de 36 chefs d'exploitation conchylicole sur l'intérêt de varier les activités de l'entreprise. Cette enquête s'est déroulée de mai à juillet 2008 en baie de Cancale et dans le golfe du Morbihan. Les principaux résultats de cette enquête sont présentés ci-dessous (résultats exprimés en % de l'échantillon) :

Qu'est-ce que la diversification des activités ?

La diversification des activités permet de proposer des services en complément de l'activité de production: dégustation des produits au chantier, accueil de touristes, éco-activités, mise en place d'une marque privée ou collective, prestations de service vers d'autres entreprises, etc.

« C'est la meilleure accroche publicitaire, les gens conservent une mémoire du produit et l'associent au lieu, au territoire, aux gens qui le produisent. Ils visualisent tout ça en consommant leurs coquillages »

(conchyliculteur de la baie de Cancale)



TEMOIGNAGES D'ENTREPRISES DIVERSIFIEES

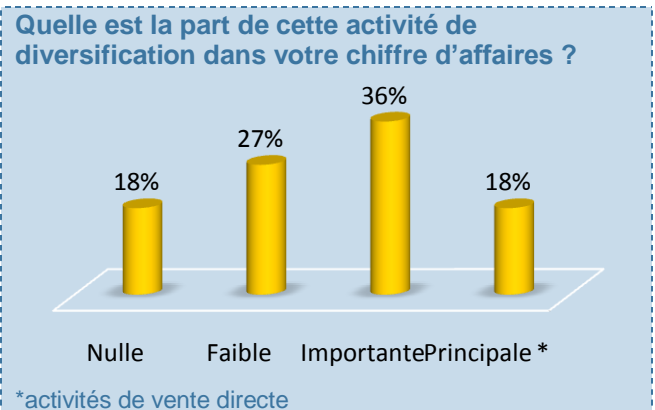
Pourquoi créer une nouvelle activité ?

Certaines activités permettent d'apporter une source de revenus complémentaires, d'autres ont pour objectif de valoriser la production et de fidéliser la clientèle.

Ces entretiens ont montré que si ces activités étaient le plus souvent mises en place pour des raisons économiques (un tiers des cas observés), **beaucoup d'entre elles ne créent pas de revenu direct significatif.**

La plupart du temps, ces activités sont exercées de manière occasionnelle, avant tout pour répondre à la demande des consommateurs et pour mieux communiquer sur les produits.

Les activités de diversification exercées régulièrement par l'entreprise ont une importance très variable dans les revenus de l'entreprise :



Quelles ont été vos motivations pour mettre en place une activité complémentaire ?

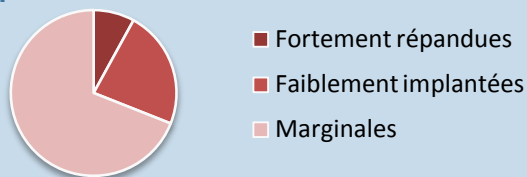
Diversifier les sources de revenu	24%
Poursuivre une activité déjà existante	19%
S'adapter à la demande	15%
Faire découvrir le métier	11%
Améliorer le confort de travail	7%
Autres raisons	15%

Les entreprises conchylicoles sont-elles diversifiées aujourd'hui ?

Le nombre d'activités différentes que l'on peut rencontrer au sein des entreprises est largement sous-estimé. Presque toutes les entreprises rencontrées sont diversifiées lorsque l'on considère l'ensemble des activités prises en compte dans l'enquête, mais elles ne sont pas perçues comme telles.

La plupart de ces activités est exercée de façon invisible et les entreprises reconnues comme diversifiées sont rares.

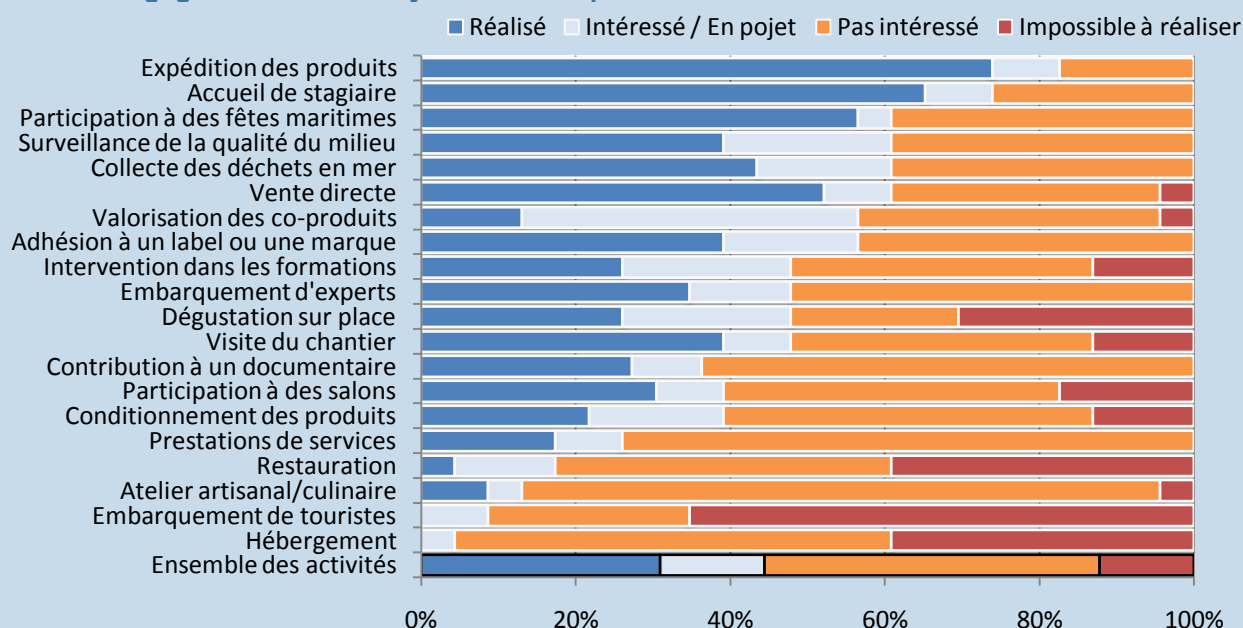
Pensez-vous que les entreprises diversifiées sont :



La diversification des activités n'est pas une idée nouvelle en conchyliculture, car elle correspond aussi à une adaptation aux aléas de la production et des marchés. Certaines activités anciennes, telles que la vente directe au chantier, sur les marchés ou la livraison aux restaurateurs, sont bien ancrées dans le métier. Elles ont souvent été mises en place il y a plus de vingt ans ou conservées lors de la reprise de l'établissement. D'autres formes de diversification sont plus récentes ou correspondent à une volonté nouvelle de valoriser et de faire reconnaître ces activités.

Quelles activités sont mises en place par les conchyliculteurs en complément de l'activité de production ?

Niveau d'engagement des conchyliculteurs enquêtés

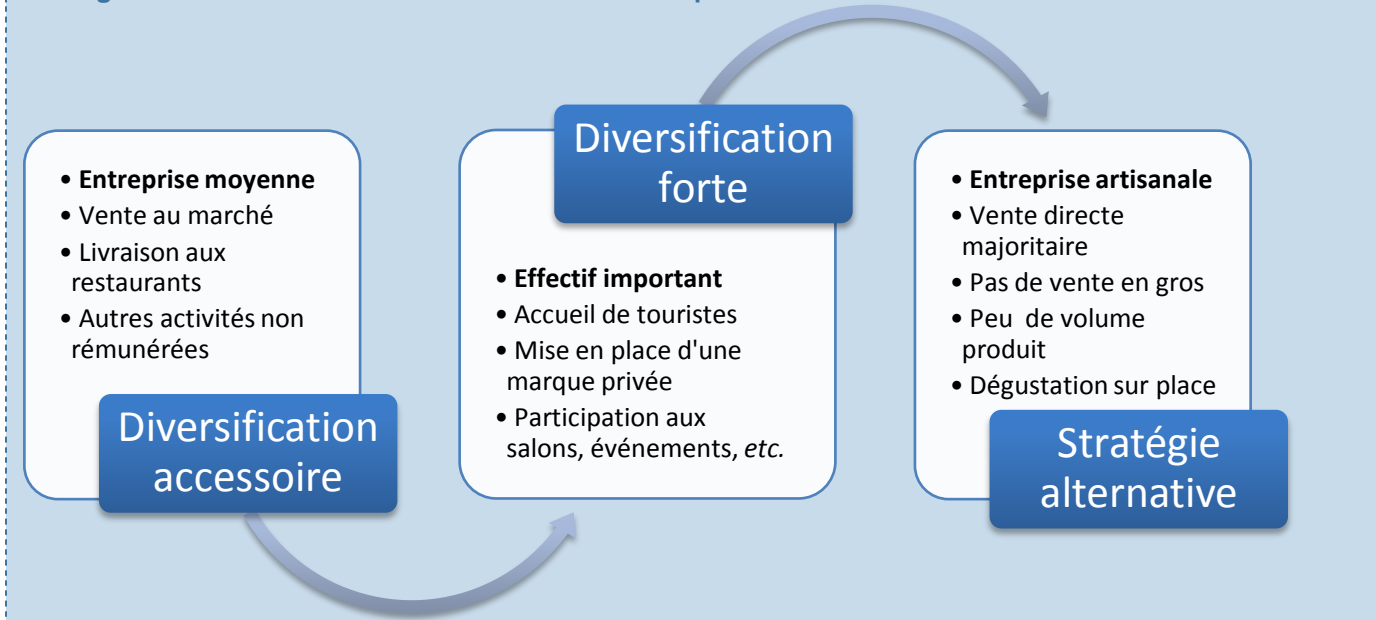


Le positionnement des professionnels, vis-à-vis des activités de diversification recensées lors de l'enquête révèle, un réel **potentiel de développement pour certaines activités** jugées intéressantes par les conchyliculteurs mais encore peu répandues dans le secteur, notamment la **valorisation des co-produits** et la **participation à la surveillance de la qualité du milieu**.

Quelles sont les logiques de diversification existantes ?

Les entreprises qui sont diversifiées aujourd'hui l'ont fait de manière autonome dans la grande majorité des cas, mais surtout sur des périodes très longues. La mise en place d'une activité complémentaire au sein de l'entreprise est souvent le résultat d'une longue maturation, d'une adaptation au contexte changeant. Lors de l'enquête, trois stratégies de diversification ont été identifiées, en réalité ces situations « types » se recouvrent et beaucoup d'entreprises ont adopté des stratégies intermédiaires.

Stratégies de diversification rencontrées lors de l'enquête

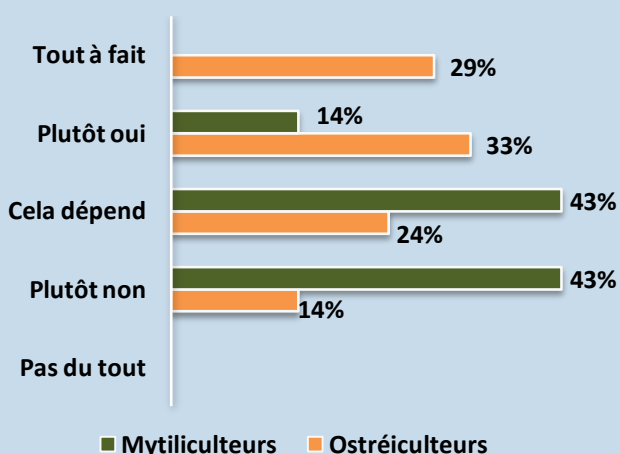


PERSPECTIVES DE DIVERSIFICATION

Les conchyliculteurs seront-ils amenés à diversifier leurs activités à l'avenir ?

D'après les enquêtés, le premier moteur des projets de diversification est la demande des consommateurs. Les exigences en termes de qualité et de traçabilité des produits se renforcent sensiblement. Les touristes sont de plus en plus curieux vis-à-vis des productions littorales et demandeurs d'information sur le métier, les produits. Les chantiers les plus proches des pôles d'attraction touristique sont les plus sensibles à cette demande. De plus en plus, ils envisagent de proposer une offre tournée vers le tourisme littoral.

Pensez-vous que les entreprises du secteur vont se diversifier ?



La majorité des producteurs interrogés prévoient un développement de la diversification des activités parmi les entreprises du secteur, puisque celles-ci évoluent en adaptation continue avec la demande des consommateurs.

Les mytiliculteurs sont plus partagés sur l'intérêt de diversifier leurs activités. Ces entreprises se concentrent en effet sur le cœur de métier, l'élevage, et externalisent de plus en plus la commercialisation des moules à travers les sociétés de négoce. Cette structuration des entreprises permet de répondre directement à la demande des grandes et moyennes surfaces. Dans ce cadre, la diversification du secteur existe, mais elle est organisée de manière collective : accueil des touristes à la Maison de la baie au Vivier-sur-Mer, actions de préservation de la qualité du milieu organisées par des associations et les syndicats, etc.

Faut-il développer la diversification des entreprises ?

Très peu de professionnels enquêtés estiment que cette diversification devrait être appuyée par des politiques publiques ponctuelles. Beaucoup remarquent que le renforcement de la réglementation, initiée elle-même par les institutions européennes, entre en contradiction avec leur volonté de diversification des entreprises.

En effet, l'augmentation des charges de fonctionnement, les besoins d'investissement rendus nécessaires par la mise aux normes des exploitations et la recherche d'une meilleure traçabilité mettent en péril les modèles d'exploitations familiales et diversifiées.

La diversité des logiques de diversification traduit la diversité des situations des exploitations conchylicoles et du contexte dans lequel elles se sont développées. Il n'y a pas une voie unique à indiquer aux entreprises pour se diversifier car **la diversification est une stratégie d'entreprise et non un modèle de développement.**

« Tout ça est positif, mais chacun doit trouver en fonction de ce qu'il veut. Les choix de diversification dépendent beaucoup de la formation, du vécu. Il ne faut pas désigner une activité plutôt qu'une autre. »

(Ostréicultrice morbihannaise)

Par ailleurs, les chefs d'entreprises diversifiées soulignent que leur offre se place sur une niche de marché : l'appui systématique à la diversification des entreprises créerait une concurrence dangereuse. D'autres estiment qu'en faisant des efforts de communication, la demande pourrait être augmentée et permettrait à d'autres projets de se monter. Le besoin de communication sur les produits et les terroirs est unanime.

Quelles sont les perspectives de diversification du secteur conchylicole ?

L'enquête a révélé que, du point de vue des producteurs, le contexte actuel du secteur conchylicole ne semble pas favorable à un développement de la diversification des



entreprises à court terme et ce pour plusieurs raisons très différentes, qui distinguent souvent les réponses des mytiliculteurs et des ostréiculteurs :

Pour la plupart des mytiliculteurs, la diversification est nécessaire lorsque l'activité principale est en difficulté ou qu'elle ne permet pas d'assurer suffisamment la trésorerie de l'entreprise. Selon eux, le métier génère suffisamment de revenus pour ne pas avoir à chercher d'autres solutions. De fait, la plupart cherchent à améliorer leurs conditions de travail et la mise en place d'une activité diversifiée nécessite une présence à terre qui représente une contrainte inutile.

Pour beaucoup d'ostréiculteurs, la situation actuelle du secteur crée beaucoup d'incertitudes, ce qui limite les projets à court terme, notamment ceux dont la rentabilité n'est pas certaine comme la mise en place d'activités de diversification. La perspective d'un durcissement de la réglementation sanitaire avec le paquet hygiène, l'augmentation de la pression foncière littorale et les phénomènes de mortalité d'huîtres sont très dissuasifs et mettent également en péril les projets existants.

Comment créer les conditions favorables à la diversification ?

Les entreprises qui choisissent de s'ouvrir vers le tourisme littoral ou de créer des projets avec des associations pour la sauvegarde de la qualité des eaux côtières, sont les ambassadrices du secteur et contribuent à renforcer l'image de la conchyliculture auprès du public, donc des consommateurs.

L'enjeu est donc de mettre en réseau les entreprises avec les autres acteurs des territoires côtiers, notamment les structures touristiques, pour faire émerger des démarches collectives innovantes au sein du secteur conchylicole. La promotion des conchyliculteurs dans les projets locaux permettrait de mieux communiquer sur les produits, de protéger les entreprises face à la pression foncière et d'intégrer le secteur dans le développement durable des territoires côtiers.

REMERCIEMENTS

Nous remercions en premier lieu les professionnels conchyliculteurs et les structures qui ont participé à l'enquête, ainsi que l'ensemble des partenaires du projet :

Section Régionale de la Conchyliculture de Bretagne Sud

Section Régionale de la Conchyliculture de Bretagne Nord

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne

Comités Locaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins d'Audierne, Saint-Brieuc, Le Guilvinec

Pour plus d'informations :

Rapport complet téléchargeable sur le site internet du Pôle halieutique : www.agrocampus-ouest.fr/halieutique

Besse T., 2008. *La diversification entreprises conchylicoles de Bretagne : Logiques d'acteurs et conditions de développement*. Mémoire de fin d'études. Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST, 39p.

Marie Lesueur - Responsable de l'étude

Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST
65 rue de Saint-Brieuc – CS 84215
35042 Rennes Cedex.

E-mail : marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr
Tel : 02 23 48 58 62

Timothée Besse - Chargé de l'étude « Diversification conchylicole »

E-mail : timothee.besse@gmail.com
Tel : 06 68 65 99 13